

La meunerie marocaine à fin 2024 :

- 141 unités actives dont 113 à vocation blé tendre.
- La capacité d'écrasement annuelle opérationnelle est 10.7 millions de tonnes (Mt) dont 82% est dédiée au blé tendre.
- 50 % des unités installées dans les régions de Casablanca-Settat, Fès-Meknès.
- une capacité de stockage des céréales d'environ 1.1 million de tonnes sous forme de silos.

Fiche relative à la minoterie industrielle – 2024



Office National
Interprofessionnel des
Céréales et des
Légumineuses

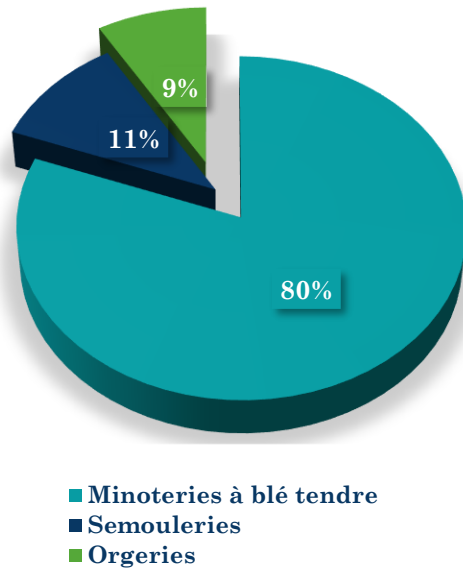


Effectif, capacité d'écrasement et de stockage céréales et produits

1. Effectif

Le nombre des moulins en activité a atteint, fin 2024, 141 unités dont 113 à blé tendre, 16 spécialisées en blé dur (semouleries) et 12 en orge (orgeries) ;

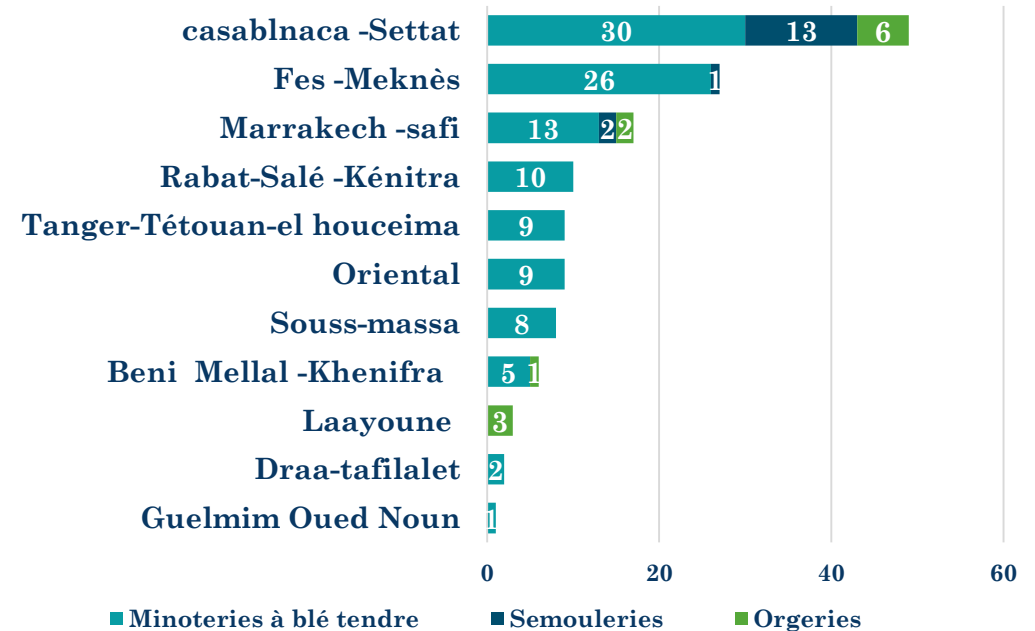
Structure des unités industrielles



- Plus de 1/3 de l'effectif des minoteries sont installées dans les régions de Casablanca-Settat, Fès-Meknès

- Environ la moitié (1/2) de l'effectif des minoteries sont installées dans les régions de Casablanca-Settat, Fès-Meknès et Marrakech-Safi.
- Large couverture du territoire pour les moulins à blé tendre (9 régions) et concentration des moulins à blé dur et orge dans deux régions (Casablanca-Settat et Marrakech-Safi).

Répartition de l'effectif par région

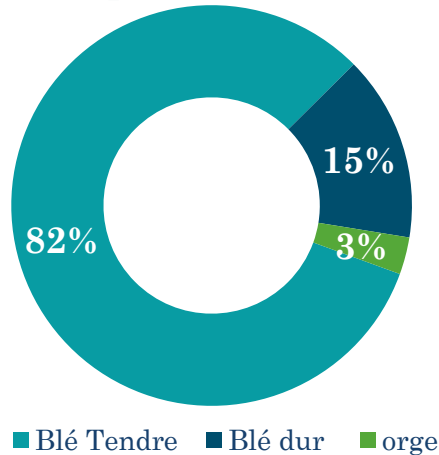


Effectif, capacité d'écrasement et de stockage céréales et produits

2. Capacité

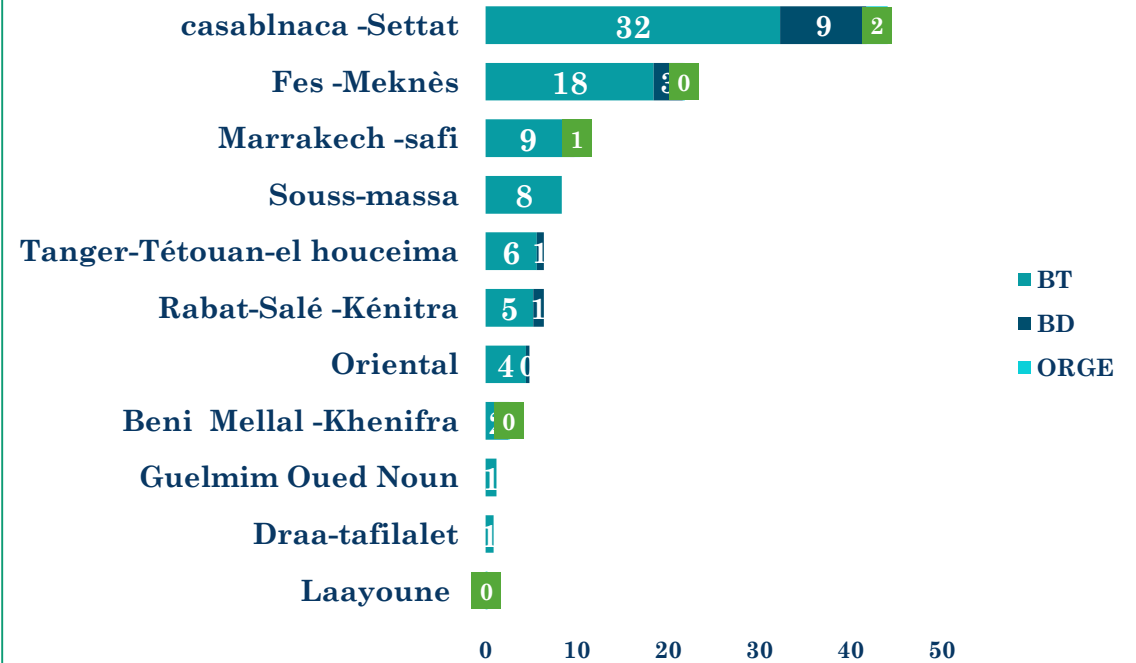
La capacité d'écrasement des minoteries industrielles en activité a atteint, fin 2024, 10,7Mt/an dédiée principalement au blé tendre (8.8 Mt/an). Le reste est partagé entre le blé dur et l'orge.

Répartition de la capacité par type de céréale



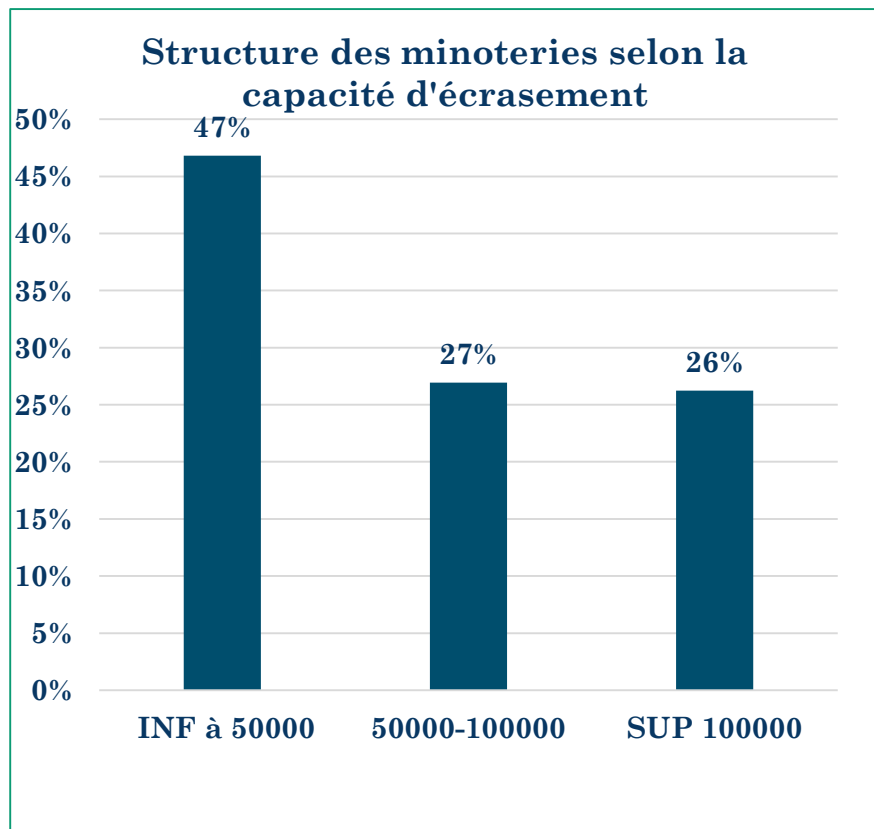
- 57% de la capacité d'écrasement de **blé tendre** est installée à **Casablanca-Settat** et **Fès- Meknès**.
- 92% de la capacité d'écrasement de **blé dur** est principalement implantée dans les zones de **proximité du port de Casablanca**.
- Celle de **l'orge** est située dans les régions de **Casablanca-Settat** et **Marrakech-Safi** (84%).

Repartition de la capacités par region par type de cereales en milliers de qx



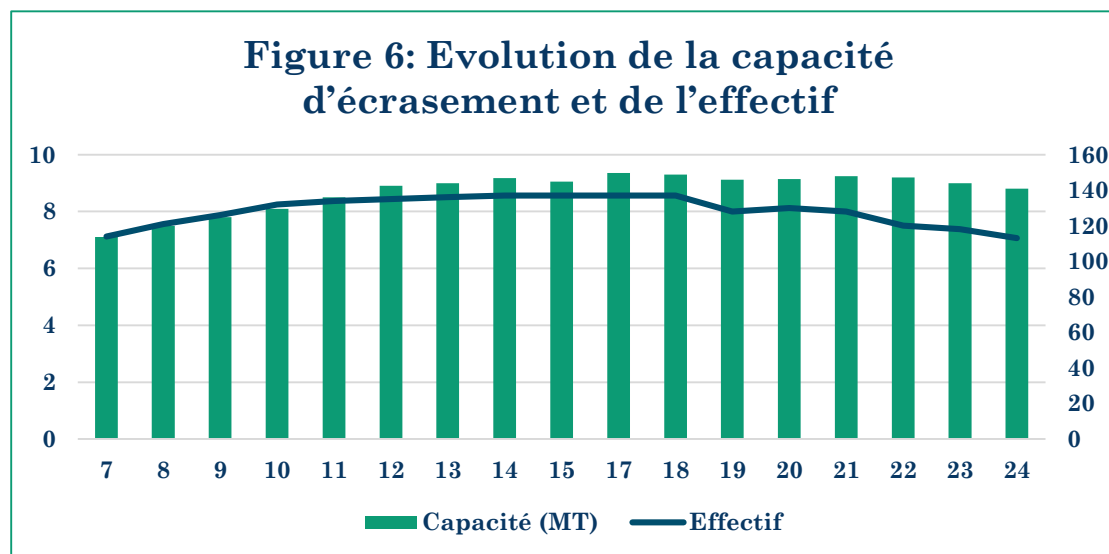
Effectif, capacité d'écrasement et de stockage céréales et produits

3. Taille des moulins



26 % des moulins ont une capacité d'écrasement annuelle supérieure à 100 milles tonnes

4. Evolution de la capacité d'écrasement et de l'effectif (minoteries à blé tendre)



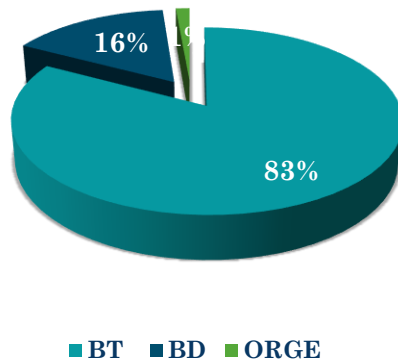
5. Capacité de stockage des céréales et produits finis

- La capacité de stockage des céréales chez les minoteries actives est environ de **1.1million de tonne** sous forme de **silos**.
- La capacité de stockage des produits (vrac et emballés) est d'environ de **256 milles tonnes**.

Activité de la minoterie industrielle

1. Ecrasements annuelles des trois céréales principales

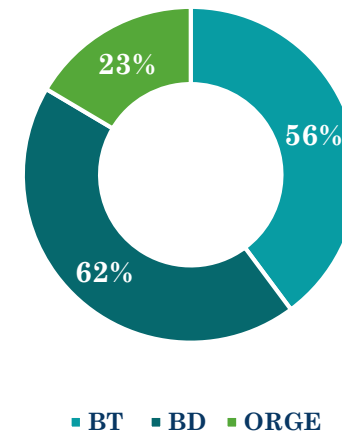
Répartition annuelle des écrasements des 3 céréales principales



2. Taux d'utilisation de la capacité d'écrasement

- Le secteur de la minoterie a tourné, durant l'année 2024, à environ **56%** de la capacité installée allant de **56%** pour le blé tendre, **62%** pour le blé dur à **23%** pour l'orge.

Utilisation de la capacité d'écrasement par type de céréale



3. Minoteries en arrêt d'activité

- **14** minoteries à **blé tendre** sont en arrêt d'activité prolongé (supérieur à 3 mois) **durant les 5 dernières années**, dont **4** en arrêt inférieur à 2 ans et **10** en arrêt supérieur à 2 ans. Celles-ci totalisent une capacité d'écrasement de **5.35Mqx/an**.